

Rennes, le 22 février 2011

Déclaration commune des 37 Maires de Rennes Métropole

Pour le renforcement des intercommunalités en Ille-et-Vilaine

Nous souhaitons, en qualité de Maires des 37 communes de Rennes Métropole, nous inscrire de façon dynamique dans le débat sur l'avenir des intercommunalités de notre département. Ensemble, nous avons construit une communauté solidaire, dans le respect de nos tailles (nos communes comptent entre 700 et 210 000 habitants), de nos diversités, de nos sensibilités et de nos identités.

La récente loi de réforme des collectivités territoriales nous invite à nous interroger sur la pertinence de nos territoires et sur le mode de fonctionnement de nos institutions. Il nous faut pour cela prendre en compte notamment les bassins de vie de nos concitoyens et les schémas de cohérence territoriale tout en renforçant la solidarité, notamment financière, et la vie démocratique. Une opportunité s'offre à nous et nous devons la saisir.

Dans un contexte financier difficile, l'objectif premier est de mieux répondre aux besoins des habitants. Nous sommes convaincus qu'il nous faut construire, pour demain, une nouvelle organisation de coopération intercommunale plus forte et plus solidaire pour mieux répondre aux défis de la croissance démographique et à la raréfaction des ressources financières et naturelles.

Notre conception partagée du développement de l'intercommunalité s'appuie sur quelques principes fondamentaux :

- le développement de la solidarité, au bénéfice de nos concitoyens et entre nos communes, est l'objectif final de notre action. Elle cimenter la cohésion sociale et assure la qualité du vivre ensemble. Elle met le citoyen au cœur de la démarche.

.../...

- le projet de territoire est le moteur de notre stratégie ; défini collectivement, il mobilise toutes nos communes. Il articule nos politiques de proximité au service des habitants avec les enjeux majeurs du développement durable : habitat et déplacements, économie et emploi, social et environnement.
- la subsidiarité est la méthode et l'outil majeur de la mise en œuvre de cette stratégie : faire ensemble ce que l'on ne ferait pas (ou moins bien) en restant isolé. La subsidiarité garantit la complémentarité du couple commune-communauté.

En s'appuyant sur ces principes, nous avons renforcé notre coopération. Elle se traduit concrètement, à la fois par de meilleurs services rendus à nos habitants et par des moyens nouveaux pour nos communes.

Nous pensons nécessaire de poursuivre cet effort. Nous savons qu'à court terme une agglomération plus vaste générera de nouvelles obligations. Cependant l'intérêt général commande de poursuivre l'élargissement de la solidarité pour être à la fois plus juste et plus efficace.

Nous savons que ces principes ne peuvent trouver leur efficacité sans une gouvernance ouverte et respectueuse de nos diversités de territoire et d'opinions. L'évolution des compétences, des périmètres, la complexité des dossiers nous obligent à une réflexion approfondie et largement partagée pour adapter et améliorer le fonctionnement démocratique de nos organes de coopération.

Dans cette gouvernance politique, chaque commune doit avoir sa place et son rôle, quelle que soit sa taille, dans des instances et avec des outils qu'il conviendra d'adapter, en concertation, selon le nouveau périmètre géographique et les compétences transférées à chaque organe de coopération intercommunale

Capitale régionale, Rennes Métropole porte et assume des missions particulières notamment dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'accessibilité (la ligne à grande vitesse), de la visibilité à l'Europe et à l'international.... Son renforcement est pour nous indispensable. Il doit aller de pair avec celui des autres intercommunalités couvrant l'ensemble du département.

Accueillir plus de 10 000 habitants supplémentaires chaque année en Ille-et-Vilaine est un formidable atout mais aussi un formidable défi qualitatif autant que quantitatif pour nos territoires : celui de la mise en œuvre concrète du développement durable. Construire plus et mieux en préservant les espaces agricoles et naturels, en intégrant dès la conception les services de transport collectifs et de déplacement indispensables ; offrir les services et équipements collectifs nécessaires à la vie sociale : voilà les enjeux majeurs. Nous pensons que cette réflexion et son application ne sauraient se limiter au seul périmètre actuel du projet communautaire de Rennes Métropole.

.../...

La dynamique créée à l'occasion de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale doit se poursuivre et s'élargir dans sa réalisation sur le terrain. C'est dans cet esprit d'ouverture que nous souhaitons donner un nouvel élan pour un nouveau projet de territoire, fondé d'abord sur les réalités vécues par nos habitants.

Nous pensons qu'il est de la responsabilité des élus d'aujourd'hui de réfléchir, sans esprit partisan, aux enjeux globaux du territoire et de ses habitants dans la perspective d'un monde en profonde mutation. Dans son histoire récente, l'Ille-et-Vilaine –comme l'ensemble de la Bretagne- a su anticiper et organiser une solidarité territoriale. Nous avons la conviction qu'une nouvelle étape est nécessaire. Elle ne concerne pas seulement les élus mais aussi les citoyens, les partenaires associatifs, sociaux et économiques.

Nous sommes conscients qu'il nous appartient de construire nos territoires en privilégiant une vision prospective dépassant des intérêts de court terme et en partageant une ambition collective, au service de nos concitoyens d'aujourd'hui comme des générations futures. C'est pourquoi, *nous sommes disponibles pour accueillir, nous ouvrir et nous élargir, persuadés que l'on peut conjuguer pragmatisme et réalisme avec ambition et volontarisme.*

Cette évolution nous souhaitons l'aborder, par le dialogue et la concertation, avec les élu(e)s de toutes les communes de bassin de vie de Rennes pour construire, avec eux, un territoire d'avenir pertinent, attrayant et solidaire.

Signature des 37 communes.